

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 405

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE PREMIER

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 5, supprimer les mots :

« , quelle que soit leur situation de handicap »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.